



Recherches Historiques

*Bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de
bibliographie, de numismatique, etc.,*

PUBLIE PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME VINGT-UNIÈME

LÉVIS

1915



ÉDITÉ ET ADMINISTRÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIR

BRAY (SEINE-MARITIME)

VOL. XXI--No 1

Le BULLETIN des
RECHERCHES
HISTORIQUES

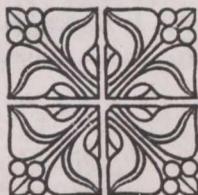
Publication Mensuelle
Janvier 1915

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere temni
is mihi non civis sed peregrinus erit.*



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

PIERRE GEORGES ROY.

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR,

BEAUCEVILLE, Que.

Sommaire de la livraison de Janvier

La Marquise de Villeray, M. de la Bruère.....	3
La Famille de Lorimier, E. Z. Massicotte.....	10
Lettre du roi au Gouverneur de Vaudreuil.....	16
Un Trappiste à La Patrie.....	17
Questions.....	20
Brouage.....	21
Biographies Canadiennes.....	23
Les rues et les trottoirs de Montréal au XVIIIe siècle.....	26
Réponses.....	26
Les ouvrages Canadiens récents.....	30

Dans toutes les librairies

— DEMANDEZ —

“ LA CONSTIPATION HABITUELLE et son TRAITEMENT par le REGIME ”

Par Dr AURÉLE NADEAU

Seconde édition; augmentée considérablement. Travail précieux dont la première édition—3000 volumes--a été enlevée en 5 semaines.

**Prix : franco, 25 centins, chez les éditeurs :
La Cie de Publication de L'ECLAIREUR, Beauceville**

VIENT DE PARAÎTRE

Les EVENEMENTS DE 1837-38

PAR L. N. CARRIER

(DEUXIEME EDITION)

Une forte et belle étude de cette période si mouvementée de notre histoire.

En vente chez tous les libraires ou en s'adressant au :

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

BEAUCEVILLE. QUE.

Prix broché : 0.50. Relié : 0.75.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXI

BEAUCEVILLE—JANVIER 1915

No. 1

LA MARQUISE DE VILLERAY

La marquise de Villeray qui procura l'honneur d'une entrevue avec Louis XVIII à Mgr Plessis appartenait-elle à notre famille Rouer de Villeray ?

Deux lettres en notre possession—de la marquise à l'honorable Ignace-Michel-Louis-Antoine de Salaberry, le père du héros de Chateaugay—, vont jeter de la lumière sur cette question posée dans le *Bulletin des Recherches Historiques* (Vol. XX, No. 10, pp. 330-331).

Nous donnons le texte inédit de ces lettres sans rien changer de leur orthographe et de leur ponctuation :

Paris ce 18 juillet 1817 Rue de
Bour Bon
No 4

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous écrire le 28 juin dernier, j'avois Reçu de vous une lettre sans datte la seule qui me soit Parvenue de plusieurs que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à ce que j'ai lieu de croire, et moi même je vous en avois adressés plusieurs, et jen avois Confié une à M. Reeves de montréal dont vous ne me Parlé pas dans votre lettre, vous me Parlé du malheur de la perte d'un transport et des Passagers au nombre de 210 personnes dont une votre ami et autres qui vous étoient chères, toutes pérys sur les Côtes de l'isle de terre-neuve. Vous m'anoncé le major germain mari de Mlle de la force fille du commodore la force qui étoit l'oncle Maternelle de feu M. Rouier de Villeray mon mari assurément, Ce sera pour més enfants et pour moi une occasion bien heureuse pour Ralier la famille que de voir ici M, Le major germain, cousin insu de germain par sa femme de mes enfants.

J'ai assurément saisi avec un empressement Bien sincère et Bien naturel, Quand on a eu l'avantage de vous connoître seulement un peu, Monsieur, L'occasion de Renouveler connaissance avec vous sitôt qu'il a été possible parce que très peu de tems après le 1^{er} Retour de notre Roi en 1814 j'eus l'honneur de vous écrire. toute jeune que j'étois en 1785 époque à la quelle vous étiez en France et que j'eus donc l'honneur de vous voir chez mon pere et ma mere avec les quels je vivois, votre caractère de loyauté, votre esprit, vos connaissances me firent une impression que le tems comme vous en avés eu la preuve n'a point effacé, et j'ai éprouvé une bien douce satisfaction à savoir qu'un des hommes le plus honnête d'un pays Resté pure existait, je vous Recherché donc avec un vrai Plaisir et j'ai appris plus particulièrement par M. l'abbé tavenet la conduite héroïque de Mr. votre fils, dans ma dernière du 28 juin je vous disois que Mr de Salaberry de France, enfin le député de Blois ne m'avoit point donné les détails de la guerre du Canada et que je venoit de lui écrire ou allait lui écrire pour lui demandé, je lui ais effectivement écrit et je suis encore à avoir sa Réponse, mais je pense que comme voila Bientôt le moment qu'il va venir à Paris il m'apportera les détails qui m'intéressent vivement je puis vous l'assurer positivement, puisqu'il concerne Mr votre fils, car les faits de ce héros doivent l'imortaliser et combien je suis sensible à votre Bonheur Réciproque, Lui de vous avoir pour pere, vous de l'avoir pour fils, le Respectable abbé tavenet m'a compté dernièrement comment avec 300 hommes seulement il avoit défendu le Canada contre les ennemis en force prodigieusement supérieure, comme enfin il avoit sauvé le Pays de l'invasion je ne conçois pas comment Mr de Salaberry ne m'a pas communiqué tous les détails s'il les a Reçu, et certainement je les lui redemanderai avec instance. Je viens d'apprendre à l'instant qu'un consul français vient d'être nommé et va aller au Canada, assurément je saisirai cette occasion, je vous remercie des soins que vous avés Bien voulu vous donner pour Retrouver tout ce qui peut conserver la maison Rouër de Villeray, le pere de mon mari avoit eu une commission du Roi, je crois que c'étoit le Cte de Raimond ou Raymond Qui a été gouverneur de liste Royale, je crois aussi qu'au nom du Roi avoit donné cette commission au pere de mon mari, et qu'il a abandonné quand il Passa en France, je crois encore en 1758 ou 1759 avec sa femme et ses enfants, je suis sûrs que les deux pres Mrs Rouër de Villeray passés de France en Canada, l'un s'appelait Augustin Rouër de Villeray, l'un

était premier conseillé au conseil souverain, son frere était officier dans un Regiment. Je voudroit Bien Remonter de mon mari ou de son pere jusqu'à ces deux premiers Mrs Roüier de Villeray passé de France en Canada le jeune Reeves qui est venu ici l'année dernière et qui est Retourné avec des lettres de moi et pour vous, Monsieur, devoit avoir l'honneur de vous Référer de tout cela en mon nom, je n'ai pas eu de ses nouvelles du tout.

Veullés Bien, Monsieur Recevoir més senssibles Remerciements de vos soins, car pour moi de vous avoir donnés preuve de mon souvenir a été et est toute jouissance. J'espere que la présente vous trouvera en Bonne santé et tous de votre respectable famille, Veullés, Monsieur et cher Parant, Partager avec elle l'expression de ma considération distingué et respects et ma famille.

Roüier de Villeray née

Dagobert.

(P. S.) M. l'abbé tavenet m'a chargé aussi de vous faire ces compliments Bien sincères et tous des civilités, pourquoi ais-je eu le malheur de perdre mon mari qu'il auroit éprouvé de satisfaction de vous Retrouver enfin par lettres ! Mr Boidin, neveu de M. Millet (ce dernier per chirurgien de Mgr le Prince de Condê) m'a Bien prié de le Rappeller à l'honneur de votre souvenir et j'en fais de même pour son cher oncle qui en ce moment est à gentilly avec le Prince, ils sont très estimable.

La deuxième lettre ne porte pas de date. Elle a évidemment été écrite en 1821 ou 1822 après le retour de Mgr Plessis de son voyage en Europe :

Monsieur et cher Parant,

depuis le depart d'icy de Mr Levêque du Canada, vingt ocasion ont eu lieu pour moi de m'entretenir de vous avec des personages de marque, et de la valeur de Mr votre fils et de sa brillante et glorieuse affaire de Chateaugay, car ayant vue Mr le duc de la Chatre bientôt après que Mr Levêque avoit eu l'honneur d'être Reçu du Roi, cette circonstance me mit a même très naturellement de lui dire mes Relations avec vous, Mon cher Parant, et vos bienfaits : de Parler donc de vos vertues et de l'héroisme de votre fils et de votre utilité à votre souverain, à votre Pays, peut-être le seul motif qui me Privoit de vous

voir l'un ou l'autre, et peut être tous deux, car Mr germain m'avoit en Partant d'ici flatté de cet espoir, et qu'alors sa femme pouroit avoir le courage de venir aussi. Conssevés, Monsieur, combien il m'a été et m'est flatteuse de faire connoître votre Procédé, votre grandeur d'âme, votre bonté ! Consevés quand dis-je le Respectable duc de la Châtre et autres personnages auxquels j'ai compté votre générosité si digne ont conçu de vous, Mon cher Parant, une si haute idée ! Comme il me seroit heureux de vous voir ici Presenter à notre bon Roi et à son auguste famille, et aussi Mr votre fils ! Cette circonstance, d'avoir Penser a faire Présenter Mr Lévêque et par M. le duc de la Châtre au Roi m'a été en vérité une inspiration du Ciel, mais grand dieu quand viendrai vous ? saché que toutes difficultés pour moi serois levées par vous, mon cher cousin, la dignité de votre caractère personnel et celui de votre Rang membre de la chambre haute, vingueroit l'opposition du personnage qui m'est contraire, tout ce qui me consserne étant juste et honorable, votre intervention courronneroit ma vie ! et en vous attendant, vous désirant, vous espérant (comme les juifs le Messie) je suis forte de Parler de vous et de Mr votre fils. Que n'en avés vous un de plus, ou moi mon fils, pour Resserrer Les liens d'honneur et D'amitié qui nous unissent ! Mais, mon cher Parant, en me livrant à l'espoir, j'oublie la trop crûelle Réalité d'être privée d'avoir Reçu aucunes nouvelles directement ni indirectement de vous depuis celles que m'a apporté dans le tems Mr germain, par Mr Lévêque. j'ai eu l'honneur de vous écrire et Mr Levrin, Rien de nouveau depuis, et en ce moment je viens d'être Prévenue d'une occasion pour Mr Lévêque, qui part à l'instant ainssi je n'ai pas le tems de Prévenir Mr Lévrin : nous avons Reçu dernièrement un mot une lettre de Mde germain à ma fille qui nous a été quoique bien incomplète d'une grande satisfaction, C'est l'unique Lettre qui nous soit Parvenue du Canada depuis notre Révolution, cés tristes années ont fait une existence chimérique pour moi. Pendant les 10 ans d'émigration de mon mari mon âme mon esprit captivé par lui et par l'honneur fesoit vivre des esperances, Lorsqu'il Revint à l'instant même mon ffs partie et fut onze ans sans que je le Revis, de même occupée de sa gloire ou plutot de cés dangers je lai Retrouvé avec notre Roi pour éffectivement connoître et jouir de sa gloire et lapogé du bonheur, après l'avoir perdu, cher et digne Parant Rien dans le monde ne me touchais Plus ! Lorsque vous m'avez Rattaché à la vie ! aussi le dis-je au duc de la châtre mais hélas ! il faut que je sois aussi

privée de vous voir ! ma cousine Mde germain ne donne à ma fille aucun détails, elle comptoit aller vous voir sous peu mais Mr Lévêque a écrit en France—depuis son arrivé en Canada et nous, nous n'avons eu aucunnés nouvelles que ce mot de Mde germain et j'attans, espère et désire comme un malade la santé de vos nouvelles, chère et Respectable Parant. et de vous savoir en Bonne santé et de Mde de Salaberry et et Melle Adélaïde et ce digne fils dont je suis si glorieuse de Parler, que ne suis-je homme m'intenant j'irois moi vous trouvé, je vollerois vér vous, tandis que je ne suis que de cœur parmi vous et livré de fait à la privation de Parants que je vénère a legal que j'aime.

Rouër Mqre de Villeray.

De ces lettres détachons les passages suivants :

1. L'un des premiers Rouer de Villeray du Canada, conseiller au Conseil Souverain, s'appelait Augustin.
2. Le père du mari de la marquise aurait eu du Roi, par l'entremise du Comte de Raymond, une commission qu'il abandonna quand il passa du Canada en France avec sa femme et ses enfants, en 1758. ou 1759.
3. Le Commodore LaForce était l'oncle maternel du mari de la marquise.
4. La révolution sépara ces derniers pendant dix ans et au retour du marquis en France son fils partit et fut absent onze ans.
5. La marquise, ayant perdu et son mari et son fils, rien ne la touchait plus dans le monde lorsque M. de Salaberry vint la rattacher à la vie.

Ces quelques renseignements vont nous être précieux pour nous aider à établir lequel des Rouer de Villeray, d'origine canadienne, devint plus tard le marquis de Villeray.

AUGUSTIN Rouer de Villeray était le fils de Louis Rouer, sieur de Villeray, ancien lieutenant particulier de la juridiction de Québec, nommé, le 18 septembre 1663, conseiller au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, établi par un édit de Louis XIV, du mois d'avril de la même année. Augustin, comme son père, fit aussi part du Conseil Souverain, sa nomination datant du 29 octobre 1703. Il se maria deux fois. De sa première femme, Marie-Louise Le Gardeur du

Tilly, il eut plusieurs enfants dont trois fils, "Benjamin", Hector et Louis, et de sa seconde femme, Marie-Louise Pollet, une seule fille, Marie-Catherine. (Mgr Tanguay vol. 7 p. 44). Cette dernière se maria à Michel Drouard, puis devenue veuve, elle épousa en secondes noces Michel de Salaberry, le premier du nom au Canada, le père de l'honorable M. de Salaberry le "Cher Parant" de la marquise de Villeray. Notons cependant que l'honorable M. de Salaberry n'avait aucune goutte de sang des Rouer de Villeray dans les veines. Sa mère fut Madeleine-Louise, fille de Ignace-Juchereau Duchesnay de Saint-Denys, seigneur de Beauport, que Michel de Salaberry épousa en secondes noces en 1750, sa première femme veuve Drouard (née Villeray), étant décédée au mois d'août 1740.

BENJAMIN Rouer de Villeray, (fils d'Augustin), né à Québec en 1701, fut celui qui reçut une commission du Roi, par l'entremise du comte de Raymond, gouverneur (1751-1753) de l'île Royale, (Cap Breton), et qui, en sa qualité de capitaine des troupes détachées de la Marine et de commandant au fort Gaspareaux, renlit ce fort à Robert Monkton, au mois de juin 1755. Après la prise de Louisbourg en 1758, Benjamin Rouer de Villeray passa en France avec sa femme et ses enfants et mourut à Rochefort, non pas en 1762 mais en 1760, le 30 novembre, au moment même où il allait apprendre que le Roi venait de lui accorder la croix de St Louis. (ARCHIVES CANADIENNES 1905, vol 1, p. 311.) Il avait épousé à Montréal, le 16 août 1735, Marie-Joseph Pepin La Force, fille de Pierre Pepin dit La Force, garde-magasin du roi à Niagara. Elle était la soeur de René-Hypolite La Force, décédé à Québec en février 1802, juge à paix, lieutenant-colonel du premier bataillon de la milice canadienne, ancien capitaine de vaisseau du Roy, etc, désigné par la marquise de Villeray "Commodore et oncle maternel de mon mari".

Du mariage Villeray-La Force, entre autres enfants décédés très jeunes, naquit un fils, René-Benjamin, à Montréal le 4 mai 1740.

RENÉ-BENJAMIN de Villeray, passé en France avec son père après la prise de Louisbourg, fournit une brillante carrière aux gardes de corps du roi Louis XVI, émigra lors de la Révolution revint en France vers 1800, rejoignit la garde sous Louis XVIII, et mourut le 2 février 1816. Il avait épousé Marie-Josephte Dagobert, celle-là même qui avait ménagé une entrevue entre Mgr Plessis et Louis XVIII dont nous venons de lire les deux lettres écrites à M. de Salaberry.

La marquise de Villeray eut un fils, *René-Jacques-Louis-Marie* Rouer de Villeray, qui porte le nom de son père *René*, et celui de sa mère *Marie*. Il se distingua comme marin sous Napoléon I et sous Louis XVIII, et mourut des fièvres au Sénégal en 1817.

Pour de plus amples détails sur la vie de ce dernier et de son père le marquis de Villeray nous référons les lecteurs du *Bulletin au Panthéon Canadien* de Bibaud. (Edition de 1891 p. 312.) Bibaud, il est utile de le signaler, entre autres erreurs sur les Rouer de Villeray, a fait celle-ci de confondre, à cause de la similitude des noms, les carrières de Benjamin Rouer de Villeray du fort Gaspareaux et de René-Benjamin, le marquis de Villeray.

Ces détails concordent avec cette information donnée par la marquise à M. de Salaberry, savoir : "Que la révolution la sépara dix ans de son mari et qu'elle fut onze ans sans voir son fils", ce dernier guerroyant sur les mers hors de France.

Disons pour terminer, avec Bibaud, que la marquise de Villeray laissa pour unique héritière Marie-Jacqueline-Joséphine Rouer de Villeray, chanoinesse honoraire du chapitre royal de Ste Anne.

Nous en avons la confirmation dans cet autre passage d'une des lettres à M. de Salaberry : "Je suis forte de parler de vous et de Mr votre fils ! Que n'en avez-vous un de plus, ou moi mon fils, pour resserrer les liens d'honneur et d'amitiés qui nous unissent !" De fait il n'y avait plus d'alliance possible entre les deux familles. M. de Salaberry n'avait plus qu'un fils, le héros de Châteaugay, marié depuis 1812 à Melle Marie-Anne-Julie Hertel de Rouville, et la marquise pleurerait la perte de son fils, mort des fièvres au Sénégal en 1817.

De plus, nous avons une lettre de Melle Joséphine Rouer de Villeray à Melle Adélaïde de Salaberry (6 avril 1818), où elle déplore n'être que seule avec sa mère à exprimer toute la considération due à la famille de Salaberry.

Nous croyons avoir suffisamment établi que la marquise appartenait à la famille Rouer de Villeray, d'origine canadienne.

MONTARVILLE BOUCHER de LA BRUERE

LA FAMILLE DE LORIMIER

Notes généalogiques et historiques

I

Guillaume de Lorimier, seigneur de Boynes, en Orléanais, capitaine de la marine royale, épousa Jeanne Guilbault, de la paroisse de Saint-Leu et Saint-Giles, diocèse de Paris, et vint au Canada en 1685. Il était accompagné de son fils Guillaume, seigneur des Bordes.

M. de Lorimier, père, après avoir pris une part honorable aux événements de cette époque, repassa en France, lors du départ du marquis de Denonville. On ignore la date de son décès, mais il est certain qu'il mourût avant le mariage de son fils, en 1695. (Voir Barthe, *Actes de Trotain*, p. 71).

D'après une notice généalogique dressée par M. Lambert de Montoison, la famille de Lorimier aurait formé la branche distinguée des Chamilly de Lorimier.

En France, la famille de Lorimier a eu des représentants qui occupent un rang considérable dans l'histoire.

Le marquis de Chamilly fut nommé maréchal de France en 1703, en récompense de ses nombreux services ; le comte Claude Charles Lorimier de Chamilly, fidèle ami du souverain infortuné, Louis XVI, mérita l'honneur d'être mentionné sur le testament du roi martyr, en ces termes :

“Je croirais calomnier les sentiments de la nation, si je ne recommandais ouvertement à mon fils, Messieurs de Chamilly et Rue, que leur véritable attachement pour moi avait portés à s'enfermer dans ce triste séjour (au temple), et qui ont pensé en être les malheureuses victimes.”

Claude-Charles fut lui-même décapité en 1794, le 23 juin, en vertu de cette sentence du “5 Messidor, an II, (23 juin 1794), le Tribunal Révolutionnaire jugeant Claude Charles Lorimier de Chamilly, âgé de soixante-et-deux ans, premier valet de chambre du tyran né et demeurant à Paris, rue du Montblanc :

“Convaincu de s'être rendu l'ennemi du peuple en pratiquant des

manœuvres tendant à provoquer le retour de la royauté, à avilir la cocarde tricolore, à dissoudre la représentation nationale, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la République, en favorisant leur progrès, en ébranlant la fidélité des défenseurs de la patrie, en composant des écrits séditieux en faveur des tyrans, et notamment le prétendu testament de Louis Capet, a été condamné à la peine de mort."

A l'avènement du Louis XVIII, le fils du précédent devint chevalier de Saint-Louis et chambellan du roi.

"Les armoiries anciennes de la famille de Lorimier en Normandie se blasonnaient :

"D'argent à deux haches d'armes de gueules posées en sautoir.

"La branche qui a porté le nom de Chamilly a adopté les armoiries suivantes :

"De gueules au chef d'or chargé d'un lion de sable accosté de deux aiglettes de même. Devise : "Ailleurs, jamais."

"D'autres armoiries de la même famille de Lorimier figurent au registre de Paris II, folio 1145, No 524, et sont :

"D'argent à un chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable."

II

1695, (27 janvier), Champlain.

Guillaume de Lorimier, fils de Guillaume I, épouse Marguerite Chorel, fille de François Chorel, sieur de Saint-Romain, marchand bourgeois, et de Marie-Anne Aubuchon.

M. de Lorimier, sieur des Bordes en Gâtinais, fut nommé lieutenant d'un détachement le 16 mars 1686, soit quelques mois après son arrivée au pays. L'année suivante, le 25 mai, il était capitaine ; le 1er janvier 1693, il passe garde-marine et le 25 mars 1694, il est promu capitaine en pied puis commandant du fort Rolland, près de Lachine.

A son contrat de mariage, dressé par François Trotain, dans la maison du sieur Chorel de Saint-Romain, à Champlain, en janvier 1695, on note la présence de M. et Mme Chorel ; Jacques de Noray, sieur du Mesny, capitaine, et Marie Chorel, son épouse ; François Lefebvre, sieur Duplessis-Faber, capitaine, et son épouse Madeleine Chorel ; Joseph Antoine de Fresnel, sieur de la Pipardière, enseigne, et Jacqueline Chorel, son épouse ; J. B. Crevier, sieur Duvernay, et Ma

rie-Anne Chorel, son époux ; François Chorel, fils, Edmond de Suève, co-seigneur de Ste-Anne de la Pérade ; Louise Dandonneau, femme du sr Desalliers ; et, de la part du futur, de M. Claude de Ramesay, gouverneur des T. R., et Charlotte Denis, son épouse, et Dame Jeanne Babie, veuve de Paul Louis de Lusignan, en son vivant capitaine de la marine.

M. de Lorimier fut inhumé à Montréal, le 29 juillet 1709.

De ce mariage, naquirent :

Guillaume-François-Antoine, baptisé à Montréal, le 16 mars 1697 ; inhumé à Lachine, le 1er avril 1703 ;

Marie-Anne, baptisée à Lachine, le 29 août 1700. Elle eut pour parrain et marraine ses grands-parents maternels et fut inhumée à Lachine, le 23 septembre 1700 ;

Marie-Jeanne, baptisée à Lachine, le 10 septembre 1702 ; parrain Jean Bouillet de la Chassaigne, commandant du fort de l'église de Lachine, marraine, Marie-Anne Lemoyne, sa femme. Elle épousa, après 1731, Joachim de Sacquespée, écuyer, lieutenant, sieur de Voispieux (Tanguay, III, 359), et sieur de Gomicourt, (Tanguay, VII, 108). M. de Sacquespée était marié en premières noces, à Louise Trotier, de Batiscan, et il mourut à Montréal le 5 novembre 1767.

Marie-Jeanne de Lorimier, sa seconde femme, avait été inhumée à Lachine, le 13 mai 1765, en l'absence de son mari.

Claude-Nicolas-Guillaume baptisé à Lachine, le 22 mai 1705 ; parrain, Claude de Ramesay, gouverneur de Montréal, marraine, dame Louise Joibert, épouse de M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France. Bien qu'il soit enregistré à Lachine, ce baptême fut, cependant, fait à Montréal, parce que le parrain et la marraine, ne pouvant se rendre à Lachine, le curé de cette dernière paroisse vint officier à Villemarie, et inscrivit l'acte dans son registre.

III

1730, (7 janvier), Montréal.

Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier, fils de Guillaume II, 1695.

Il épouse Marie-Louise Le Pallieur dit Laferté, fille de François Michel Le Pallieur, procureur du roi et notaire royal, et de Catherine-Gertrude Jérémie, veuve de Jacques Aubuchon.

Mgr Tanguay a lu, dans certains actes, Laserte pour Laferté. Un

autre Le Pallieur était surnommé de Voisy (Roy, *Histoire du Notariat* I p. 365).

Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier fut enseigne en second, en 1725, enseigne en pied en 1733, lieutenant en 1741, capitaine en 1749, chevalier de Saint-Louis en 1759, et commandant du fort de la Présentation de 1755 à 1759. Il se distingua à la prise du fort Georges et au siège de Corlar (Schenectady) où il reçut plusieurs blessures graves.

On voit dans Dussieux, *Le Canada sous la Domination Française* (pp. 187-193), qu'il fut compris dans la liste des cinquante-cinq officiers accusés d'avoir aidé Bigot et sa bande, mais l'accusation dut être trouvée non fondée, car il ne paraît pas avoir été condamné.

Il fut inhumé à Lachine, le 15 décembre 1770.

Sont issus de ce mariage et baptisés, mariés ou inhumés à Lachine, sauf indication contraire :

Marie-Marguerite, baptisée en 1730 ; épousa Hector Despinancy, capitaine d'artillerie (Sanguinet, 7 mai 1772; Tanguay, III, 390, nomme cet officier Louis Auguste Joseph Victor d'Espinally.

Catheriné-Elisabeth, baptisée le 26 avril 1733, mariée le 12 mars 1765 à Benjamin Mathieu Damours de Clignancourt ; elle fut inhumée le 3 juillet 1770.

Joachim-Antoine-Guillaume, baptisé le 15 avril 1732, inhumé le 11 juillet 1735.

Joseph-Antoine-Guillaume, baptisé le 24 juin 1736, marié en 1760 à Madeleine Damours, (Voir plus loin).

Marie-Louise-Archange, baptisée le 28 octobre 1738, mariée le 29 janvier 1759 à Pierre Gamelin, garde-magasin du roi. Louise-Archange Gamelin, née de ce mariage, épousa Louis-Etienne Testard de Montigny, le 7 janvier 1783.

François-Thomas, baptisée le 23 décembre 1740, fut marié en 1769 à Marguerite de Sabrevois. (Voir ci-après).

Catherine, baptisé le 27 avril 1743 et inhumée le 19 septembre 1743.

Claude-Nicolas-Guillaume, baptisé le 5 septembre 1744 ; marié en 1783 à M. Louise Squeller. (Voir ci-après).

Jean-Claude-Chamy (1), baptisé au Lac des Deux Montagnes (Oka), le 28 décembre 1751. Dans son acte de naissance, sa mère est

(1) Diminutif de Chamilly.

nommée Laferté, seulement. Selon la pétition de J. B. de Lorimier, ce serait lui qui aurait été tué au Lac Champlain. Le "Journal" du 3 mars 1900 prétend qu'il mourut à la prise du fort Georges.

IV

1760, (14 janvier), Montréal.

Joseph-Antoine-Guillaume de Lorimier, fils de Claude III, 1731, épouse Madeleine Damours de Clignan-court, fille de Louis Mathieu Damours et de feu Madeleine Guyon-Déprés, B. 1741.

Leur contrat de mariage fut dressé par Danré de Blanzly le 12 janvier 1760, alors que les administrateurs de la Nouvelle-France s'étaient retirés à Montréal. Joseph Urbain-Guyon-Déprés, négociant, stipule pour la future, sa nièce, qui est mineur. Sont présents et signent, à l'exception d'un ou deux : Haut et puissant seigneur Mgr le Marquis de Vaudreuil, grande croix de l'Ordre de St-Louis, gouverneur-général, Jacques-Joseph Guiton de Monrepos, conseiller du roi, lieutenant-général, à Montréal ; François Bigot, intendant ; François Lefebvre, écuyer, sieur Duplessis-Faber, chevalier de St-Louis, major de Montréal, Joachim de Sacquespée, écuyer, capitaine d'infanterie ; Pierre Gamelin, Nicolas Massot ; Alexis Lepellé, Mezière négociants ; Dame Marie-Anne Lemire-Marsolet, épouse de sieur Déprés ; Charles de Catalogne, écuyer, officier d'infanterie ; Dame Louise Guyon-Déprés, son épouse ; Bonaventure Guyon-Déprés et Dame Levasseur, son épouse, Charles Henri de Gonnevillle, écuyer, sieur de Rupalley ; Louis de Rouer, écuyer ; Dartigny fils, et Delle Elisabeth Guyon-Déprés.

Joseph Antoine Guillaume était enseigne en second en 1755, et enseigne en pied en 1757. Il prit part avec ses deux frères aux événements militaires qui précédèrent la cession du pays à l'Angleterre. Sa sépulture eut lieu à Lachine, le 18 août 1772.

De ce mariage, naquirent plusieurs enfants, dit Le "Journal" (3 mars 1910), mais, à l'exception d'un seul, tous seraient morts en bas âge. Nous n'avons trouvé que les deux baptêmes ci-dessous :

Guillaume Mathieu, baptisé à Lachine, le 20 février 1761 ; ordonné prêtre le 3 mars 1785 ; curé de St-Cuthbert de 1785 à 1799. Sa sépulture eut lieu à St-Cuthbert, le 1er décembre 1799.

Joseph-Louise, baptisée à Lachine, le 13 janvier 1762.

1769, (16 Août), Montréal

IV. - François-Thomas de Verneuil de Lorimier, fille de Claude III, 1730

Dans sa pétition, (1829), J.-B. de Lorimier dit que François-Thomas fut blessé au cours de l'invasion américaine.

Ses états de service sont, en résumé : enseigne en second, en 1759; prit part à la campagne qui se termina par la conquête du Canada. Après un séjour en France, il revint au pays et accepta de servir sous l'Angleterre. Nommé capitaine et commandant du Fort Shouagetti, sous les ordres de Sir John Johnson, il fut l'un des défenseurs du Canada, lors de l'invasion américaine, et, près de St-Jean, il se distingua, ainsi que son frère, le major Guillaume, sous les ordres du major Preston. (Le "Journal", 3 mars 1900).

1. *Mariage* : Marguerite de Sabrevois de Bleury, fille de Clément et de Marie-Charlotte Guichard, veuve de Louis A. Dandonneau, née en 1735 et inhumée à Lachine, le 20 février 1781.

Leur contrat de mariage fut passé devant Mtre Panet, le 14 août 1769.

Issus de ce mariage :

Guillaume-Clément-Edouard, né au Fort de la Galette, près Prescott, marié à Marguerite Perreault, en 1795, inhumé à St-Laurent, 2 janvier 1843. (Voir ci-après).

François-Thomas, né à Lachine, le 23 août 1778 et inhumé au même endroit, le 31 août suivant.

Paul-Louise, baptisée à Lachine, le 6 août 1773, et inhumée le 24 novembre 1774.

Pierre, inhumé à Lachine, le 24 novembre 1773.

François-Thomas, né probablement au Fort de la Galette, près Prescott, vers 1775, marié à Marie-Joseph Boulet, vers 1799. (Voir ci-après).

2. *Mariage* : 11 février 1782, à Lachine, Catherine Delisle, fille de feu Philippe Delisle et Dame Madeline Daneau de Muy, de Boucherville.

De ce second mariage, naquirent :

Louise-Catherine, baptisée à Lachine, le 7 juin 1783.

Lucille-Marguerite, baptisée à Lachine, le 5 juillet 1784.

Julie-Charlotte, baptisée à Boucherville, le 25 septembre 1789, à

l'âge de 5 mois et 8 jours. Elle eut pour parrain M. Boucher de Labroquerie et pour marraine, Charlotte Rhéaume, veuve de M. de Muy.

Au nombre des autres enfants issus de ce mariage, sont : Pierre, Félix et Guillaume, dont le lieu de naissance doit être Edwardsburg, près Prescott, car un acte du registre de St-Cuthbert du 12 mars 1795, nous indique que leur père demeurait alors dans cette localité. Ces enfants partirent jeunes pour aller se fixer aux Etats-Unis.

Pierre, l'un des trois, que nous venons de mentionner, épousa M. L. Hempsted, en 1830, à Galena, où il exploitait une mine de plomb. En 1834, il alla s'établir à Dubuque, Iowa, qu'il habita jusqu'à sa mort. A deux reprises, il fut maire de cette importante ville. Il a laissé une nombreuse descendance.

(Suite dans la prochaine livraison)



Lettre du roi au gouverneur de Vaudreuil, en 1722

Monsieur le marquis de Vaudreuil, je viens de recevoir une nouvelle marque de la protection de Dieu dans la maladie courte mais dangereuse dont la Divine Providence m'a tiré. J'ay senty dans cette occasion son pouvoir et sa bonté. L'un et l'autre m'engageant à lni témoigner ma soumission et ma reconnaissance. C'est par d'humbles actions de grâce que je dois m'acquitter des justes devoirs, et les tendres témoignages que j'ay reçu de l'amour de mes sujets m'assurant qu'ils seconderont avec zèle mes sentiments, je vous fais cette lettre de l'avis de mon oncle le duc d'Orléans, régent, pour vous dire que j'écris au sieur évêque de Québec de faire chanter un Te Deum dans l'église cathédrale de cette ville. Mon intention est que vous y assistiez et que vous y fassiez assister le Conseil Supérieur, que vous fassiez allumer des feux de joye, tirer le canon et donner en cette occasion les marques de réjouissance accoutumées, et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le marquis de Vaudreuil, en sa sainte garde. Signé Louis, et plus bas Fleuriau. (Enregistré au Conseil Supérieur de Québec, le 5 octobre 1722).

UN TRAPPISTE A LA PATRIE

M. l'abbé C.-Edmond Chartier, professeur au séminaire de Sherbrooke, publie dans la *Revue Canadienne* une histoire de la Colonie du Rapatriement établie dans les Cantons de l'Est il y a déjà un bon nombre d'années. Cette colonie est devenue l'importante paroisse de La Patrie. Dans la *Revue Canadienne* de octobre 1914, M. l'abbé Chartier nous fait connaître une page intéressante de l'établissement des Trappistes au Canada. C'est l'essai tenté en 1880 par le Père trappiste Jérôme, dans le monde Vertume Péloquin, pour établir une Trappe à La Patrie.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici ce que M. l'abbé Chartier dit du séjour du Père Jérôme à La Patrie :

“Le père Jérôme, né à Saint-Judes, comté de Saint-Hyacinthe, en 1842, avait fait ses études au séminaire diocésain. Au cours de sa philosophie, en 1865, il entra chez les Trappistes, établis récemment à Sainte-Justine, dans le canton Langevin. Jugeant que cette maison ne serait pas maintenue, il se rendit, vers 1899, à la Trappe de Gethsémani, dans le Kentucky, une fondation de l'abbaye de Meilleray (France). Le climat brûlant, joint à un tempérament sanguin, l'empêchant d'y observer la règle dans toute sa rigueur, l'année suivante il revint à Sainte-Justine. L'établissement fut bientôt dissous. Pour ne pas quitter l'ordre, le Frère Jérôme se transporta, en 1871, dans une abbaye d'Angleterre, où il demeura deux ans et devint prêtre. De là, il se rendit à Meilleray, à douze lieues de Nantes, où il demeura jusqu'en 1880.

“Les Trappistes, à cette date, étaient menacés d'expulsion en vertu de la loi Ferry. Sur les instances de M. J. A. Chicoyne, un ami intime du Père Jérôme, Dom Antoine délégua celui-ci au Canada avec mission de chercher un pied à terre pour la communauté et de parer ainsi aux éventualités. Le 2 novembre 1886, le Père arrivait à La Patrie en compagnie de son ami qui venait d'organiser à Nantes la COMPAGNIE DES MOULINS NANTAIS, dans l'intérêt de la nouvelle colonie.

“Pour exécuter sa mission, le Père Jérôme acquit sans retard les

lots 585, 586, 587 du rang VIII, et le lot 605 du rang LX de Ditton (ce dernier aujourd'hui enclavé dans Emberton), soit un total de 648 acres. Le sol, des plus fertiles, inclinait en pente douce. Il était si propre à la culture qu'une année on récolta 80 tonnes de foin sur 100 acres. De 1880 à 1882, le Père Jérôme y vécut seul et travailla sans relâche à faire une trouée dans cette forêt épaisse. Il transforma en un monastère primitif l'ancienne chapelle, qu'il fit transporter sur son domaine, et y ajouta un étage. Le nouvel établissement prit le nom de Bethléem.

“Un communiqué adressé au PIONNIER DE SHERBROOKE, le 8 avril 1881, disait : “Vendredi dernier, le premier avril, le révérend Père Jérôme a célébré une première messe à la Trappe de Bethléem. Presque tous les colons de la paroisse y assistaient. Le Révérend Messire Desrosiers, notre digne et zélé curé, fit un sermon approprié à la circonstance. Les assistants n'oublieront jamais le bonheur qu'ils ont eu d'assister à la naissance de cet établissement qui, avec le secours de la Providence, ne peut manquer de grandir et de prospérer. Le nom de Bethléem est bien choisi : c'est d'un bon augure.”

“Le même journal, le 3 juin suivant, faisait l'éloge des Pères Trappistes et précisait la tâche accomplie par eux. “Il est un coin de terre, dans les Cantons de l'Est, qui est assez béni pour mériter de porter le nom de Bethléem... Déjà, plus de dix acres de cette forêt sont en abattis, et le feu, qui doit réduire en cendres les arbres tombés pour une si belle cause, a respecté jusqu'ici l'humble sanctuaire, bien qu'il se trouvât au milieu de l'élément destructeur...”

“Le 16 septembre, le PIONNIER reproduisait un article de l'OBSERVATEUR de Nantes, où il est fait un bref historique de l'Ordre de Cîteaux. Il rappelait ensuite les origines de l'entreprise : “Au mois d'octobre de l'an dernier (1880), le sous-prieur de la Meilleray, un Canadien, que des circonstances vraiment providentielles avaient guidé vers ce cloître à une époque où les relations entre le Canada et la France étaient presque nulles, profitait du passage d'un de ses compatriotes (M. J. A. Chicoyne), engagé dans les œuvres de colonisation au pays natal, pour aller y choisir, de l'agrément de son vénérable abbé, le site d'une nouvelle fondation. Après avoir visité et étudié, après avoir consulté la volonté divine et l'expérience des hommes, il choisit une vallée solitaire au sein de la forêt vierge des Cantons de l'Est. C'est là que, sur un domaine de 400 hectares acquis par la mai-

son de Meilleray, il s'occupa depuis à jeter les bases d'un établissement appelé à rendre d'éminents services à cette région tant sous le rapport matériel que sous le rapport spirituel. Deux autres religieux du couvent de Meilleray sont allés le rejoindre dernièrement. Avec ce contingent et les vocations qui ne manqueront pas d'affluer, en ce pays si rempli de foi, la Trappe de Bethléem, nom heureusement donné à la nouvelle fondation, ne pourra manquer de prospérer et de contribuer à la gloire, à la consolation de l'illustre maison dont elle est issue.

“Avec le secours de ces deux recrues, le Père Jérôme réussit à défricher 100 acres. Le moulin de M. J. A. Chicoyne lui fournit les planches nécessaires pour ériger une grange qui servirait à abriter la récolte. Enfin, le Père se construisit lui-même un moulin, au bord d'un cours d'eau qui traversait la propriété.

“Il en était là de ses travaux quand, au mois d'avril 1882, survint le Père Abbé. A cette époque de l'année, les routes étaient impraticables par suite du dégel et de la pluie. Le curé de la paroisse, M. Desrosiers, dut le conduire à Bethléem en tombereau. C'était l'unique moyen de transport dans ces ornières. Cette mauvaise condition des chemins et l'inclémence de la température firent sans doute sur l'Abbé une mauvaise impression. A peine eut-il terminé sa visite qu'il ordonna au Père Jérôme de renoncer à l'entreprise et de rentrer à Meilleray. Bethléem avait vécu.

“Sa chute faillit anéantir les espérances que l'on avait formées pour l'avancement rapide de l'agriculture et de la colonisation dans la partie française et catholique des Cantons de l'Est. Mais non ; l'influence des Pères Trappistes devait se continuer sur le sol canadien. Plus tard, Messieurs de Saint-Sulpice offrirent aux Cisterciens, 1,000 acres de terre dans leur seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Forts de l'appui du gouvernement provincial, ils s'y fixèrent définitivement.

“Cependant, le Père Jérôme demeura à La Patrie jusqu'en 1884 pour mettre ordre aux affaires de Bethléem. Il fut, pendant cette période, desservant de Chartierville (Emberton), après la mort de M. l'abbé Dutil, survenue en 1883. Puis, selon l'ordre de son supérieur, il retourna à Meilleray pour y séjourner jusqu'en 1902. A cette date, il partait de nouveau avec 13 compagnons en destination du Devonshire, Angleterre. Il y fonda, près Loddiswell, la Trappe de Wood Barton, où s'écoule sa verte vieillesse, loin des hommes, près de Dieu

“La propriété passa, en 1883, aux mains d'un cultivateur qui la partagea en lots de vente. Récemment, elle fut acquise par la Brompton Pulp and Paper Company qui ne se préoccupe guère, on l'imagine, de continuer la tâche entreprise par les Trappistes.

“Du moins, la présence de ces derniers avait offert une preuve de plus que, sur le mouvement de colonisation dans le canton de Ditton, avait soufflé l'influence religieuse et catholique. Elle attestait aussi que là comme ailleurs, l'homme de Dieu a su donner l'exemple du sacrifice, du dévouement, de la charité.”

QUESTIONS

On lit dans le *Journal* du marquis de Montcalm, édition de Québec, 1895, p. 233, à la date du 18 juillet 1757 : “Les ennemis sont-ils retranchés au fort George ? Ne le sont-ils pas ? Toutefois il faut agir ; l'ordre est formel d'aller à l'ennemi et de l'attaquer fort ou faible, à moins d'une impossibilité aussi claire que le jour, à laquelle encore les contemplatifs de Montréal ne croiront pas ou feront semblant de ne pas croire.”

Qu'entend Montcalm par les *contemplatifs de Montréal* ?

ZOR.

—Le gouverneur Haldimand était-il marié ?

A. B.

—Combien de Canadiens-Français ont pris part à la guerre de Crimée ? Peut-on me donner leurs noms ?

G.

—Les journaux ont parlé, il y a quelques mois, d'une bataille du vaisseau de guerre français *Surveillante* avec une frégate anglaise dans le port de Québec. A quelle date a eu lieu ce combat ?

CURIEUX

—Où trouverais-je des renseignements sur les *Loyalistes américains* qui vinrent s'établir au Canada à partir de 1783 ?

AMER

—Qui était le docteur Frédéric-Guillaume Oliva qu'on voit à Québec vers la fin du 18e siècle ?

A. G. B.

BROUAGE

L'année où le Canada fut découvert il existait dans l'Aunis une seigneurie appelée Brouage, qui consistait surtout en fermes agricoles et exploitations des sauneries, et dont la principale portait le nom du fief même. Elle était située sur un terrain plat, marécageux, au bord de la mer ; les bâtiments du commerce du sel y atterrissaient

Sur un roc solide mais à raz de terre on voyait les restes d'une tour, datant de César, croyait-on.

Des troubles religieux agitaient le pays par le fait des huguenots qui commençaient à se répandre dans une partie de la France.

Jacques de Pons, baron de Mirambeau, seigneur de Brouage, Royen, Plassac, Lorignac, assisté des catholiques, se décida, en 1535, à protéger la ferme de Brouage par une enceinte de pieux, ce qui semble avoir attiré dans cet endroit plus de caboteurs que jamais, de sorte qu'il se forma un village que le seigneur appela Jacopolis, Jacques-ville.

Plus tard, ce poste étant devenu considérable, on l'entoura de fortifications, probablement vers 1570, alors que Samuel Champlain était encore au berceau. La ville aussi venait de naître.

D'après une gravure de 1604 on voit "Brouage, jadis Jacopolis, port de mer et grande forteresse."

C'est l'année où Champlain arrivait en Acadie—ayant visité le Canada douze mois auparavant.

Brouage était à l'apogée de sa carrière, florissant par le commerce maritime et les marais salants.

L'estampe ou gravure de 1604 montre, en dedans des fortifications, l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à demi ruinée, probablement que c'était la première construite dans Jacopolis ; et, en dehors des murs de la place, sur une petite éminence, l'église Saint-Romuald, ce qui fait croire que la population se répandait dans le faubourg.

Telle était la situation il y a trois cents ans juste. Puis, la mer commença à se retirer. L'abord de la ville, pour les navires d'un tonnage un peu élevé, devint impossible. On n'y voyait plus que des pénières et de moyennes embarcations. Le commerce diminuait dans la même mesure. Par la suite les simples canots pouvaient seuls fréquen-

ter le port. Enfin, le sol s'exhaussant toujours, la dernière goutte d'eau disparut du lieu d'embarquement, la ville se vida, les maisons abandonnées s'écroulèrent, le rivage continua de s'éloigner, et de nos jours, il n'en existe rien ; on découvre seulement, dans les terres, la roche qui jadis portait, au cœur de la ville, la tour de César. Sur un petit coteau se montrent les débris de l'église Saint-Romuald. Il y a une charmante station balnéaire tout auprès.

Cet article est le résumé de ce que j'ai lu dans *l'Intermédiaire des Chercheurs*, mars et avril 1913.

On cite, en France, la ville d'Aigues-Mortes, grand port de mer il y a sept cents ans, mais qui est loin dans l'intérieur aujourd'hui, par suite du mouvement du sol.

BENJAMIN SULTE

FRANÇOIS EVANTUREL.--Il était né à Beaucaire, en Provence. Il vit les noyades du Rhône et l'installation de la déesse Raison dans l'église de sa ville natale.

Appelé par la conscription sous les drapeaux de l'Empire, il fit les campagnes d'Espagne et de Portugal. Fait prisonnier par des brigands espagnols, il fut livré aux Anglais. Ceux-ci l'envoyèrent en garnison à Démérara. M. Evanturel vint au Canada, quelques années plus tard, dans le 60^e Carabiniers anglais. Il obtint bientôt son congé et s'établit à Québec où il s'occupa de jardinage. M. Evanturel décéda à Québec le 18 mai 1852, et fut inhumé dans le cimetière de Sainte-Foy. C'est là que Crémazie, dans son *Soldat de l'empire*, le fait se réveiller quand le commandant Belvèze vint, avec les marins de la *Capricieuse*, assister à la pose de la première pierre du monument élevé aux héros de la bataille de Sainte-Foy.

"Admirateur enthousiaste de l'empereur, fait remarquer M. l'abbé Casgrain, il conserva tout sa vie le culte du héros, et ce fut un bonheur suprême pour lui d'apprendre de la bouche de son fils, quelques instants avant sa mort, l'avènement de Napoléon III au trône impérial."

François Evanturel était le père de feu l'honorable François Evanturel, ancien orateur de l'Assemblée législative d'Ontario. MM. Arthur et Eudore Evanturel, de Québec, sont les petits fils du vieux soldat de l'Empire chanté par Crémazie.

Biographies canadiennes

CHARLES ALAVOINE.—Né en 1695 du mariage de Charles Alavoine, marchand, de Montréal, ancien capitaine, et de Marie Marchard. Il pratiqua d'abord la médecine à Québec. Il s'établit un peu plus tard aux Trois-Rivières

MM. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre, le 25 octobre 1729 :

“Le sieur Alavoine, chirurgien aux Trois-Rivières, est employé sur l'Etat à 75 livres. Il n'est pas possible qu'il puisse subsister avec de si modiques appointements, d'autant plus qu'il ne peut rien gagner en cette petite ville, où il y a très peu d'habitants et très malaisés. Il nous a demandé la permission de revenir à Québec, et nous ne l'avons engagé à retourner aux Trois-Rivières que dans l'espérance que nous lui avons donnée que vous auriez pour agréable de faire augmenter ses appointements, que vous pourriez régler, monseigneur, à 300 livres pour le tout, si vous le jugez à propos.”

Ce ne fut que le 1er février 1758 que M. Alavoine obtint son brevet de chirurgien des troupes à Trois-Rivières.

Le chirurgien Alavoine décéda aux Trois-Rivières le 9 juillet 1764. De son mariage avec Marie-Anne Lefebvre dit Lasisseraye, il avait eu dix-neuf enfants. Deux embrassèrent la profession médicale comme leur père. Une de ses filles, Françoise-Charlotte, mariée à Charles d'Ailleboust, suivit en France son parent, le marquis de Vaudreuil, dernier gouverneur de la Nouvelle-France, après la prise du pays par les Anglais. Elle lui ferma les yeux et devint sa légataire universelle.

Le docteur Alavoine fut le premier chirurgien de l'hôpital des Trois-Rivières. Il fut aussi pendant près d'un quart de siècle maître-chanteur à l'église paroissiale de cette ville. A plusieurs reprises les paroissiens lui décernèrent des éloges et des remerciements pour les services qu'il leur rendait et pour sa bonne volonté, son assiduité à servir gratuitement la paroisse.

NOUETTE DIT LA SOUFFLETERIE—On voit qu'en 1742 il y avait à Québec un procureur ou praticien du nom de Nouëtte dit la Souffleterie. On le voit comparaître une ou deux fois devant le Pré-

vôté. Ce Nouëtte dit la Souffleterie a-t-il fait souche au Canada ? Son nom de Nouëtte n'aurait-il pas été transformé en celui de Noël ou Nouëlle ?

Nous ne croyons pas que le nom Nouëtte se soit transformé, au Canada, en celui de Noël ou Nouëlle. Tous les Noël's canadiens descendent de deux souches : 1. Jean Noël, originaire de Tonne-Boulonne, en Poitou, marié à Québec, le 2 novembre 1649, à Suzanne Barbot; et 2. François Noël, originaire du bourg de Chiray, évêché de Poitiers, marié à Québec, le 22 octobre 1669, à Nicole Le Grand.

Le Nouëtte, procureur ou praticien, qu'on voit à Québec en 1741 et 1742, doit être l'individu mentionné dans une lettre de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, au ministre Pontchartrain, en date du 30 octobre 1742 :

“Un nommé Nouëtte dit la Souffleterie, qui fait les fonctions de procureur, et qui n'est ici que depuis quelques années, demeure chez une femme dont le mari est absent, qui a fait beaucoup parler d'elle par ci-devant. Ces deux personnes causent du scandale. On s'en plaint hautement. M l'intendant avait donné des avis à ce particulier avant mon arrivée. Le curé de la paroisse m'en a porté des plaintes. Un ancien habitant nommé Larché m'a parlé pour le même sujet. André, lieutenant de police, m'a assuré lui en avoir parlé, et m'a dit que plusieurs personnes lui avaient représenté ce scandale. Les Pères Saint-Pé, jésuite, et Maurice m'ont aussi dit les mêmes choses. Je l'ai averti deux fois de sortir de cette maison, mais toujours inutilement. Il l'avais promis à M. l'intendant, mais il n'en veut plus rien faire. Il exigeait une procédure difficile en ces matières, et peu convenable.

“Je vous supplie, monsieur, de le faire repasser en France ; la colonie n'y perdra rien. Je crois que c'est le seul moyen de remédier à cet abus. Au reste, pourvu que le mal soit arrêté, je serai toujours content.” (Archives publiques du Canada, Correspondance générale, 1742, vol. 78, c. 11, fol. 249).

Le 8 mai 1743, le ministre transmettait à l'intendant Hocquart la plainte de Mgr de Pontbriand. Seulement, sous la plume du ministre, le nom *la Souffleterie* se transforma en *la Bérisseterie*.

L'intendant Hocquart annonçait au ministre, le 3 novembre 1743, le départ du scandaleux pour la France.

“Le nommé Nouëtte dit la Souffleterie, écrivait-il, de la conduite duquel M. l'évêque vous a rendu compte, est un mauvais sujet qui m'a donné plus d'une fois occasion de le corriger sévèrement. Après plusieurs avertissements inutiles, j'ai été obligé, à mon retour de Montréal, de le tenir à Québec près de deux mois en prison. Il n'y a point de chicanes dont il ne soit capable dans l'exercice de sa profession de praticien ; infidèle dans les dépôts, solliciteur de mauvais procès, indiscret dans ses discours et ses écrits, de mauvaises mœurs avec de l'esprit, voilà le précis de son caractère. Je lui ai fait dire qu'il avait à s'en retourner en France, ou que je l'y ferais passer d'autorité. Il s'est embarqué aujourd'hui sur le navire *le Mars* destiné pour La Rochelle.” (*Archives publiques du Canada, Correspondance générale, 1743, vol. 80, c 11, fol. 274*).

Les rues et les trottoirs à Montréal au XVIIIe siècle

On conserve, aux archives de Montréal, deux ordonnances, datées du 8 juillet 1721, concernant toutes deux le fameux incendie du mois de juin précédent qui détruisit une partie de la basse ville montréalaise. Ces ordonnances sont signées par l'intendant Bégon et dans l'une d'elles qui semble inédite on relève les renseignements suivants sur les rues et les trottoirs de l'époque :

“Les propriétaires (devront) faire transporter les (déblais) dans les endroits qui leur seront indiqués par les officiers de police qui observeront que ces déblais soient répandus en talus des deux côtés de la rue pour former au milieu un ruisseau qui ait la pente nécessaire pour l'écoulement des eaux.”

“Que jusqu'à ce que les rues soient pavés il n'y a d'autres moyens pour les gens de pied d'éviter les boues que celui étably depuis longtemps, qui est de mettre des banquettes de bois de huit pouces d'épaisseur et d'un pied de large au petit bout, le long des maisons et emplacements et à deux pieds de distance des dites maisons, en faisant remplir le vuide de pierrotage, déchet, de chaux ou déblay de maison, de manière que cette banquette, compris le pierrotage, ait trois pieds de large, si mieux n'ayment les propriétaires.. faire paver le dit espace de trois pieds ce qui conserveroit les fondations...”

E.-Z. MASSICOTTE

REPOSES

LES AUTOGRAPHES DE CHAMPLAIN. (XX, XI, p. 362) —
En 1861, M. l'abbé Ferland écrivait :

“Il est étonnant que jusqu'à ce jour l'on n'ait pas encore trouvé à Québec un seul document signé par Champlain” (*Cours d'histoire du Canada*, vol. I, p. 272).

Champlain a dû signer bien des actes de naissances, mariages et sépultures des registres paroissiaux de Québec pendant son séjour dans la ville qu'il avait fondée, mais on sait que la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance fut incendiée le 15 juin 1640. Dans cet incendie les registres qu'on tenait avec tant de soin furent aussi détruits. Il est bien probable que plusieurs autres documents écrits ou signés par Champlain disparurent dans cet incendie.

Le 15 janvier 1634, la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France concédait la seigneurie de Beauport au sieur Robert Giffard. D'après un titre de 1653 (*Pièces et documents seigneuriaux*, p. 388) l'acte de prise de possession de cette seigneurie aurait été signé par Champlain. Malheureusement, cet acte est disparu depuis longtemps.

Nous croyons que le seul document signé par Champlain qui existe actuellement en Canada se trouve dans la Bibliothèque municipale de Montréal. Il vient de la collection d'autographes de M. Philéas Gagnon.

Ce document est ainsi décrit dans le tome deuxième de l'ouvrage de M. Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne* (p. 324) :

“Paris, le 15 mars 1619, étant une quittance mutuelle entre Champlain, Marie Camaret, sa cousine, et Jacques Hersan, son mari, pour affaire de ces derniers avec Marguerite le Roy, mère de Champlain, 2 pp. in-folio. Signée à deux endroits par Champlain.”

Si nous ne faisons erreur, M. Gagnon avait acheté cet autographe à la vente des livres et autographes de M. Gerald E. Hart, à Boston, en 1890, car il est mentionné comme suit à la page 275 du *Catalogue of the Hart Collection* :

“Champlain, Samuel de.....A quittance of land in his native city of Brouage, signed also by Jacques Hersan, Marie Camaret, his wife and others. Very fine, in perfect condition, and of excessive rarity.”

LA CAPITULATION DE MONTREAL. (XX, XI, p. 362)—Le texte de la capitulation de Montréal a été publié dans plusieurs ouvrages assez faciles à consulter, entr'autres :

Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760, p. 316.

E-B. O'Callaghan, *Documents relative to the colonial history of the state of New-York, procured in Holland, England and France*, vol. X, p. 1107.

L. Dussieux, *Le Canada sous la domination française d'après les Archives de la Marine et de la Guerre*, p. 443.

Adam Short et Arthur-G. Doughty, *Documents concernant l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*, p. 4.

A propos de la capitulation de Montréal, on a prétendu qu'un des articles de ce traité ou de cette convention entre le général Amherst et le marquis de Vaudreuil exempta à toujours les Canadiens-Français de prendre les armes contre la France.

Il y a ici confusion et erreur.

Le traité ou plutôt la capitulation de Montréal fut préparée par le marquis de Vaudreuil. Elle était comprise en cinquante-cinq articles. Lorsque cette capitulation fut soumise au général Amherst, celui-ci écrivit vis-à-vis chaque article demandé par le marquis de Vaudreuil : "Accordé" ou "refusé", selon le cas.

Le quarante-unième article demandé par le marquis de Vaudreuil se lisait comme suit :

"Les François, Canadiens, et Acadiens, qui resteront dans la colonie, de quelque Estat et Condition qu'ils Soient, ne Seront, ni ne pourront Estre forcés à prendre les Armes Contre Sa Mté très Chrétienne (le roi de France), ni Ses Alliés, directement, ni Indirectement, dans quelque Occasion que ce Soit Le Gouvernement Britanique ne pourra Exiger d'Eux qu'Une Exacte Neutralité".

En regard de cet article le général Amherst écrivit :

"Ils deviennent Sujets du Roy."

LES COMBATTANTS DE CHATEAUGUAY. (XX, XI, p. 362)—A-t-on fait la liste des officiers et soldats canadiens qui prirent part à la bataille de Châteauguay ?

Nous croyons qu'on a dressé, au département de la milice, à Ot-

tawa, il y a déjà quelques années, la liste des officiers et soldats canadiens qui prirent part à la campagne de 1812-1813, mais on n'a pu établir spécialement la liste des combattants de la journée de Châteauguay.

Cependant, M. Benjamin Sulte, à l'aide des récits, publiés et manuscrits, de la bataille de Châteauguay et des souvenirs d'un certain nombre de survivants, a pu dresser la liste des officiers qui se battirent à Châteauguay.

Il met en tête, tout naturellement, celui qu'on appelle le héros de Châteauguay, le lieutenant-colonel de Salaberry. Puis viennent :

Lieutenant-colonel : George Macdonell ; capitaine, Joseph-Maurice Lamothe, du département des Sauvages ; James Wright, commandant les volontaires de l'endroit ; Philippe Panet, 1er bataillon de Québec ; J. Robertson ; Louis Juchereau Duchesnay, Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay ; Charles Daly, bataillon de Trois-Rivières ; J. Mailloux, 7e bataillon, Deschambault ; Pierre Eneau, bataillon de Vaudreuil ; Dominique Ducharme, G.-R. Ferguson, des Fencibles ; P.-Dominique Debartezh, 5e bataillon (Chasseurs) ; Louis Levesque, 5e bataillon ; Gamelin Gaucher, 2e bataillon : Benjamin L'écuyer, Voltigeurs. Lieutenants : Benjamin Schiller, 3e bataillon, Trois-Rivières ; Neil Morison ; B. Delisle, 2e bataillon ; Louis-B. Pinguet, 4e bataillon ; John Hebden, Voltigeurs ; Lonis Guy, Voltigeurs ; J.-H. Power, 5e bataillon ; W.-D. Johnson, Voltigeurs.

Officiers de la division de Beauharnois : lieutenants-colonels : S.-R.-C. de Léry, Paul Lacroix ; major, Edme Henry ; capitaines, J.-B. Bruyère, Étienne Eneau, Joseph-Marie Longtin, Alexandre Sauvageau, Charles Archambault, Basile Lamarque, James Mills ; lieutenants, Nicolas Bulteau, Jean-Louis Cérat, Michel O'Sullivan ; enseignes : J.-B. Viau, Louis Julien, Pierre Boyer, Amable Faucher, J.-B. Gastien.

“LES OUVRAGES PUBLIES SUR SIR GEORGE-ÉTIENNE CARTIER (XX, VIII, p. 258)—Sur la vie et le temps de sir George-Étienne Cartier nous connaissons les ouvrages ou brochures suivantes. Il se peut qu'il y en ait quelques autres.

Louis-P. Turcotte, *L'honorable sir G.-E. Cartier, ministre de la milice*. Québec, atelier typographique de Léger Brousseau, 9, rue Bua-de-1873.

Mgr Antoine Racine, *Eloge funèbre de sir George-Etienne Cartier*

prononcée dans la cathédrale de Québec.

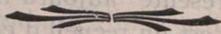
Joseph Tassé, *Discours de sir Georges-Etienne Cartier, baronnet, accompagnés de notices*. Montréal, Eusèbe Senécal et fils, imprimeurs-éditeurs, no 20, rue Saint-Vincent---1893.

Alfred-D. DeCelles, *Cartier et son temps*. Montréal, librairie Beauchemin, limitée, 256, rue Saint-Paul---1907.

Charles-Edouard Lavergne, *Georges-Etienne Cartier, homme d'état Canadien, 1814-1883*. Préface par Montpetit. Langevin et L'Archevêque, 8, rue Saint-Jacques, Montréal---1914.

Georges-Etienne Cartier, 1814-1914. Edition du centenaire. Montréal, librairie Beauchemin limitée, 79, rue Saint-Jacques---1914.

John Boyd, *Sir George-Etienne Cartier, Bart., his life and times*. The MacMillan Company of Canada, Ltd., at St. Martin's House, Toronto: MCMXIV.



M. DE NARBONNE-LARA---(XX, V, p. 167) --- L'auteur des *Esquisses poétiques* et de l'*Aimable compagnon* est, dit-on, un canadien-français, nommé Edouard Narbonne et né à Saint-Rémi, vers 1849.

Une vingtaine d'années plus tard, quelques membres de sa famille se prétendirent à tort ou à raison, descendants des comtes de Narbonne-Lara et ils signèrent, dans les actes de l'état-civil, les uns de "Narbonne", les autres de "Narbonne-Lara".

Entre 1875 et 1879, M. Edouard Narbonne (*alias* Narbonne-Lara) quitta le Canada pour les Etats-Unis où il a vécu depuis.

On trouve, dans l'*Opinion Publique* de 1870, p. 30, une dissertation sur la *Poésie*, signée Pierre de Narbonne-Lara, et à la page 254, une poésie, *Une goutte de rosée*, signée Pierre d'A. de Narbonne-Lara. Ce doit être un des frères d'Edouard.

LES OUVRAGES CANADIENS RÉCENTS

§

L'abbé Charles-Edouard Mailhot, *Les Bois Francs*. Arthabaska, La Cie d'Imprimerie d'Arthabaskaville, imprimeur—1914.

Voilà un livre que devraient lire non seulement les habitants des Bois-Francs mais tous ceux qui s'intéressent à notre histoire. Les journaux sont remplis des exploits héroïques de ceux qui là-bas se battent contre les Allemands. On s'explique que la chaleur du combat, l'entraînement ambiant, le bruit du canon et des balles qui sifflent poussent pour ainsi dire à accomplir des actions héroïques. Mais il y avait de l'héroïsme chez les Canadiens-Français qui s'enfoncèrent dans les Bois-Francs pour défricher cette belle partie de notre pays. Et ces braves avaient d'autant plus de mérite qu'ils ne songeaient pas à laisser leurs noms à la postérité. C'est l'histoire de tous ces héroïques pionniers que M. l'abbé Mailhot nous fait connaître dans son beau livre.

“L'ouvrage que je présente aujourd'hui au public canadien”, écrit M. l'abbé Mailhot, “est un recueil d'écrits laissés par les premiers historiens. Ce sont des notes, de vieilles chroniques, des documents collectionnés pendant plus de vingt-cinq ans. C'est le récit des faits et gestes accomplis par nos pères, sur ce beau coin de terre canadienne aux jours de sa glorieuse découverte. Ce sont les traditions de nos ancêtres qui menacent de disparaître, (car ils sont rares aujourd'hui les anciens pionniers que nous pouvons consulter,) que j'ai essayé de sauver de l'oubli.

“C'est le fruit d'études, de recherches nombreuses et attentives, faites dans les archives religieuses et civiles dispersées çà et là.

“Je me suis fait un devoir de les réunir, de les coordonner, et aujourd'hui j'en fait part à mes lecteurs espérant leur être utile et agréable....

“C'est pour sauver et populariser les précieux travaux de ces écrivains,—MM. les abbés Charles Trudelle et Chs. F. Baillargeon, Mgr P.-H. Suzor, MM. Antoine Gérin-Lajoie et Hyacinthe St-Germain,—“que je me fais, non pas le *père*, mais le *parrain* de l'histoire des Bois-Francs.”

La première partie de l'ouvrage de M. l'abbé Mailhot est consacrée à l'histoire générale des Bois-Francs. Il en profite pour nous fai-

re connaître les coutumes des premiers colons. Ses chapitres sur la récolte du sucre d'érable, la moisson du grain, les fêtes du Jour de l'an, la Ignolée, la quête de l'Enfant Jésus, le pain bénit, les veillées, les épluchettes de blé-d'Inde, les noces, le foulage de l'étoffe, le broyage du lin, etc., etc., sont des tableaux fidèles de coutumes patriarcales qui disparaissent petit à petit, hélas ! de nos campagnes.

Dans la seconde partie de son livre, M. l'abbé Mailhiot nous donne l'histoire des paroisses qui constituent ce qu'on appelait originairement les Bois-Francs : Saint-Louis de Blandford, Saint-Eusèbe de Stanfold, Saint-Calixte de Somerset, Saint-Norbert d'Arthabaska, Saint-Christophe d'Arthabaska, Saint-Médard de Warwick, Sainte-Victoire d'Arthabaska, etc., etc.

Nous faisons nôtre cette conclusion de l'appréciation du livre de M. l'abbé Mailhiot par l'*Action Sociale* :

“A une époque où la nécessité du retour à la terre apparaît plus éclatante que jamais, c'est faire œuvre essentiellement nationale que de rappeler l'héroïque courage des pionniers qui conquièrent pour leur race la terre fertile des Bois-Francs. “Ces défricheurs n'étaient pas des hommes ordinaires. Animés d'un esprit chrétien et patriotique, pleins de vaillance et de dévouement, guidés, soutenus et encouragés par des prêtres pieux et zélés, ils enduraient de bon cœur des privations sans nombre pour s'emparer d'un sol que les autorités semblaient vouloir léguer à un élément étranger.”

“La manière dont leur histoire est racontée rendra leur exemple plus fécond, en même temps qu'elle fera goûter à plusieurs le charme sain et vivifiant des vieilles coutumes canadiennes, si bien décrites dans l'histoire générale des Bois-Francs, ou l'esquisse historique des paroisses de cette localité qui forme la seconde partie du volume.

“M. l'abbé Mailhiot, comme tant d'autres membres du clergé canadien qui cultivent fructueusement le champ de notre histoire nationale, a droit à la reconnaissance des Canadiens-français, car son livre est une bonne œuvre.

“Nous souhaitons qu'il soit lu et relu : et qu'il prenne la place à laquelle il a droit parmi les livres qui sont distribués à la jeunesse de nos écoles aux jours des récompenses.

L'abbé Benj. Demers, *Un des premiers colons d'Etchemin, P.Q., Jean Du Met ou Demers.* Québec, imprimerie Vincent—1914.

En 1905 M. l'abbé Demers publiait *La famille Demers d'Etchemin*, une édition intime pour les membres de la famille Demers. Le premier chapitre contenait l'histoire du premier ancêtre de la famille à Etchemin, Jean Du Met ou Demers.

Depuis cette époque, M. l'abbé Demers a trouvé des documents nouveaux qui lui ont permis de revoir, de corriger et d'augmenter ce chapitre, à tel point qu'il en a fait une édition spéciale pour la famille et aussi cette fois pour le public.

La famille Du Met ou Demers est originaire de Dieppe, en Normandie. Etienne, André et Jean Du Met ou Demers, les trois frères, émigrèrent de Dieppe en la Nouvelle-France, vers 1646 ou 1657. Brochure très intéressante et remplie de renseignements inédits sur cette importante famille.

Pierre Chollenec, *Catherine Tegahkouita, la sainte sauvagesse*. La Cie de publication de l'*Eclairneur*, imprimeur-éditeur, Beauceville—1914.

Henri Bourassa, *Une page d'histoire. La politique de l'Angleterre avant et après la guerre*. Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent—1914.

Le Canada à Lourdes. Discours de Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal et de M. Henri Bourassa, directeur du Devoir. Montréal, Imprimerie du *Devoir*, 43, rue Saint-Vincent 1914.

Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface. Lettres de Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface. Vol III, 1913—Imprimerie du "Manitoba", Saint-Boniface, Manitoba—1914.

Ce volume contient 45 lettres à Mgr Plessis, 12 lettres à Mgr Panet, 45 lettres à Mgr Signay, 11 lettres à Mgr Turgeon, etc., etc. Ces épîtres sont du plus vif intérêt et sont très importantes pour l'histoire des missions dans l'Ouest Canadien.

Etude sur les forêts de la province de Québec. Service forestier, bulletin No. 2. Imprimerie du *Soleil*, Québec—1914.

Cette étude préparée par MM. Piché et Bédard contient des chiffres intéressants sur les valeurs de nos réserves forestières, etc., etc. On trouve dans cette brochure une liste des principaux arbres de commerce de la province de Québec, avec leurs noms botaniques en français et en anglais.

Verrières pour Eglises

On peut voir nos verrières, à Québec, dans l'église de St-Jean-Baptiste, la chapelle du Séminaire, du Patronage, l'église de Notre-Dame du Chemin, la Basilique de Ste-Anne de Beaupré et dans toutes les villes du Canada. Comparez notre travail avec celui des autres et jugez par vous-même de l'excellence et de la supériorité de nos dessins et de nos coloris.

Notre personnel d'Européens, artistes compétents et nos nombreuses années d'expérience sont une sûre garantie de la perfection de notre ouvrage. Quand vous commanderez des verrières, demandez nos prix.

B. LÉONARD,

53, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC

Nous faisons une spécialité de verrières pour les églises catholiques.

THE MANUFACTURERS LIFE Ins. Company

	1902	1912
Assurances en cours au 31 décembre	\$34,040,708.00	\$80,619,888.00
Recettes.....	1,435,288.58	3,977,087.64
Payés aux Ass. et aux bénéficiaires..	366,533.04	\$1,448,719.10
Réserves Statutaires.....	4,461,800.00	15,155,320.09
ACTIF.....	5,136,668.52	17,588,515.89
SURPLUS. au-dessus du Capital versé et de tout passif.....	321,263.57	1,518,986.41

LA MANUFACTURERS LIFE est la seule vieille Compagnie en Amérique accordant aux Tempérants absolus, des tarifs et des privilèges spéciaux. Demandez les notices.

S'adresser à

J. T. LACIANCE, DIRECTEUR.

ÉDIFICE DOMINION,

126 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

A. O. PRUNEAU

Ci-devant de la Société PRUNEAU & KIROUAC

Libraire-Éditeur, marchand d'Ornement d'Eglise, Articles de Fantaisies

60 RUE ST-JEAN, - (Près de la Côte du Palais)

TELEPHONE 1932.

QUÉBEC

Important

Nous gardons en magasin le feutre, pour toiture et lambrissage de maison, feutre pour tapis, ciment de Portland en poches, coaltar, brai noir pour couvertures, etc. etc.

Nous payons les plus hauts prix pour le vieux fer et la vieille fonte et toutes sortes de vieux métaux.

SPECIALITE : Trottoir et perron d'église en ciment unis ou en blocs de couleur, ouvrage garanti sous tous les rapports.

REID & CIE Ltee.

PHONE 122

227 Rue St-Paul

QUEBEC

CAPITAL

\$2,000,000.00



RESERVE

\$1,550,000.00

150 bureaux et agences sur tous les points utiles de la province de Québec.

3% d'intérêt sur les dépôts d'Épargne à compter du jour du dépôt, sur la balance quotidienne.

Correspondants dans toutes les parties du monde.

Service prompt, effectif et rapide, pour les transactions qui nous sont confiées.

Taux d'échange avantageux pour le commerce et les touristes.

SUCURSALE A PARIS

14. RUE AUBER

Salons, cabinet de lecture, journaux canadiens, cotes des bourses de Montréal et de New-York, à la disposition des accrédités.

Système de banque canadienne.

Dépôts, traites, mandats de voyage, lettres de crédit, virements de fonds, collections seront exécutés avec un soin particulier.